

Bilan d'activités du 15 janvier 2022 au 15 janvier 2023

En 2022, le Conseil de Développement du Pays Cœur d'Hérault, organisé en association loi 1901, s'est attaché à poursuivre ses implications sur le territoire (SCOT, PAT, PCAET) tout en recherchant les moyens d'améliorer son organisation et ses liens avec les habitant.e.s.

Dès le nouveau mandat du CA, la question du renouvellement des mandats en court a été posée et différée pour permettre un temps de réflexions et d'élaborations de nouvelles modalités et procédures de travail. Plus de la moitié des membres se sont mobilisés pour une formation avec La Compagnie des Nuits partagées pour discuter et décider « A quoi sert le Conseil de développement ? ». Cette conférence populaire a nourri les relations entre membres militants et relancer celles avec les élu.e.s et les habitant.e.s.

Le fonctionnement du CA s'est poursuivi sans renouvellement du bureau jusqu'à la nouvelle AG 2023 : reconduction des Co- président.e.s, Laurent Castanier et Sophie Giraud (démissionnaire en octobre) et du trésorier, Alexandre Weill.

Simultanément, un travail régulier, 1 jour par mois, avec une chargée de mission du Sydel du Pays Cœur d'Hérault a été un appui réel pour relancer l'organisation des informations vers les membres du CODEV et faire connaître nos activités. Cela a aussi rendu possible la constitution d'une commission communication propre au CODEV. Une répartition des tâches administratives a été réalisée et a permis de fluidifier tout au long de l'année les communications internes et externes. Des séances de travail en amont des CA ont aussi permis d'approfondir des sujets, de préparer des actions grand public dans un réel gain d'efficacité pour tou.te.s.

Sur cet exercice (AG du 20 janvier 2022-AG du 16 février 2023), le CA s'est réuni 12 fois avec une présence assidue de ses membres. Il a été constitué de 12 membres lors de l'AG de janvier 2022 : Marie-Christine Audouy, Cathy Bousquet, Laurent Castanier, Annie Dalban, Charly Fabre, Marie Pierre Favreau, Sophie Giraud, Thérèse Lederman, Christian Ligonnière, Murray Nelson, Émilie Rousselle, Alexandre Weill. Des entrées par cooptation ont répondu à nos souhaits de début de mandat d'étoffer le CA : Véronique Hétier, Alain Lahellec, Irina Kolotouchkina, Andrée Guiguet, Jérôme Schuehmacher, Martine Bueno, Agnès Kenedi, Denis Terailon. Trois départs ont eu lieu : Emilie Rousselle, Sophie Giraud et Véronique Hétier, ce qui porte le CA actuel à 17 membres.

Nous sommes particulièrement ravis de ces arrivées et de l'accroissement du CA pour répondre aux multiples questions au travail sur le Pays.

Relations CoDev – SyDel – Elu.e.s pour faire vivre le dialogue territorial

Les réunions du CA se tiennent la plupart du temps avec la participation du directeur du SYDEL ou un représentant. Cette présence a été rediscutée en cours d'année et le CA a opté pour une continuité facilitatrice des transferts d'informations et garante d'une cohérence des actions du CODEV avec les actions du Pays. Ces liens sont aussi nécessaires pour maintenir la compréhension des actualités en raison des absences d'élu.e.s référent.e.s par ComCom.

Même si des élu.e.s référent.e.s ont été désigné.e.s (Véronique Neil pour la CC Vallée de l'Hérault, Frédéric Roig pour la CC Lodévois et Larzac, Marine Bourrel en tant qu'élue suppléante de M. Brun pour la CC du

Clermontais), les relations avec les élus référent.e.s et les 3 intercommunalités ne sont pas effectives ou suivies. Nous renouvelons le constat de l'absence de circulation des informations, de relations de proximité, permettant des participations éventuelles ou des échanges en amont des décisions comme cela pourrait « se rêver ». A cet égard, nous avons apprécié le travail réalisé à l'occasion de l'actualisation de la Charte du Pays rêvé mais passés l'ébullition des bilans, la journée du séminaire de territoire, la séance CoDev-Elu.e.s facilitateurs de juillet, le temps post séminaire semble s'être éteint.

Une rencontre participative Conseil Syndical-CoDev a eu lieu sur l'année. Parmi les élu.e.s, plusieurs découvraient l'existence du CODEV, cette rencontre s'est conclue sur une incitation pour le CODEV « à faire preuve d'initiatives, à être force de propositions ».

Moyens de fonctionnement du CoDev

Depuis plusieurs années le CoDev bénéficie d'une aide matérielle de la part du Sydel PCH sous forme de prêt de salles de réunions, et d'une subvention annuelle de 3500 euros faisant l'objet d'une convention pluriannuelle depuis 2021 (qui prévoit sa reconduction annuelle tacite).

Un appui logistique était sollicité de longue date auprès du SYDEL pour soutenir les bénévoles dans leurs liens avec les associations et les habitant.e.s du Pays. Cette année, cette aide a été effective comme nous l'avons mentionné en début de rapport, elle est incluse dans la contribution de la Fondation Carasso au budget PAT.

De même, une convention spécifique permet de doter le CODEV, d'un budget de frais de déplacement (et autres petits frais) en lien avec les activités réalisées par ses membres ou des habitant.e.s du territoire (voir Rapport financier du CODEV).

Une nouvelle demande a été déposée dans le cadre du refinancement du programme TETRAA (Fondation Carasso) 2023-2024, en vue de bénéficier d'un appui à la mise en réseau des associations et collectifs du territoire. Cette proposition reprend un souhait partagé à plusieurs pour faire de la transition agroécologique et environnementale un « bien commun » entre habitant.e.s du territoire. Cette proposition vise à démultiplier les possibilités d'implication des habitant.e.s dans le PAT3D et à dépasser les limites actuelles des temps bénévoles du CODEV.

Participations aux commissions et programmes du PCH, représentations dans d'autres associations

Le CoDev participe aux différentes Commissions thématiques du PCH animées par le SYDEL, pour avis et relais auprès des habitants.

Des référent.e.s du CA sont désigné.e.s pour chacune d'elles, soit pour l'année 2022 :

- Commission aménagement durable : Laurent Castanier, Murray Nelson.
- Commission Agriculture, Forêt et Alimentation qui inclut le pilotage du PAT3D : Cathy Bousquet, Annie Dalban, Charly Fabre, Sophie Giraud, Émilie Rousselle remplacée par Marie Pierre Favreau
- Commission Culture : Alexandre Weill, Charly Fabre
- Commission santé : Thérèse Lederman, Marie Pierre Favreau
- Commission tourisme : Marie Christine Audouy, Thérèse Lederman, Christian Ligonnière
- Commission économie et emploi :

Le CoDev est également présent dans les groupes de travail suivants :

- **Groupe Action Locale Convivencia (Leader)** : Cathy Bousquet, Charly Fabre, Murray Nelson, Sophie Giraud.
- **Groupe SCOT et Convention PcH / Région** : Laurent Castanier
- **Projet Solarzac et PCAET** : les co-président.e.s, Sophie Giraud et Laurent Castanier
- **Association Nationale des Pôles et Pays** : Sophie Giraud était membre du CA
- **Animation PAT 3D** : Cathy Bousquet, Annie Dalban, Charly Fabre, Sophie Giraud, Émilie Rousselle, Marie Pierre Favreau, Irina Kolotouchkina, Andrée Guiguet.

Le CODEV a aussi répondu à la demande de contribution du SYDEL concernant l'actualisation de la **Charte du Pays rêvé 2023-2030**.

Cette contribution a mobilisé le CA du CODEV sur les aspects *sociaux, écologiques et économiques du devenir du territoire*. Le CODEV a présenté une proposition d'actions et de vigilances, lors de la journée séminaire de territoire du 25 mars 2022 consacrée à cette actualisation. L'attention a été portée vers « *la participation des habitant.e.s pour redonner du pouvoir d'agir au territoire* » et vers « *une véritable bifurcation agroécologique et environnementale* » (voir annexe ...). Cette mobilisation et les échanges créés à cette occasion ont ainsi contribué à une actualisation de la place du CODEV auprès des élu.e.s du Pays. L'année 2022 a été source de nouveaux échanges et a dressé de nouvelles perspectives de coopération élu.e.s-membres du CODEV : mission d'interpellation du Conseil Syndical, rencontre avec les élu.e.s facilitateurs du Projet de Pays, coopération avec des élu.e.s référent.e.s PAT.

Mise en œuvre du PAT3D

Du côté de la mise en œuvre du PAT3D, la mobilisation des membres du CODEV s'est poursuivie sur l'année avec un élargissement du groupe des référent.e.s par axe et des actions de sensibilisation-participation des habitant.e.s.

Actuellement, le groupe des référent.e.s PAT est passé de 4 personnes à 6 avec des renouvellements, ce qui est de bon augure.

Les actions « *veilleurs de terre* », « *diagnostic en marchant sur les pratiques alimentaires* », animations à la Grande Foire de l'agriculture paysanne avec cartographie participative des ressources ont permis des rencontres et des sensibilisations nouvelles d'habitant.e.s.

L'étroite collaboration entre les agents du Sydel dédiés principalement au PAT3D, soit trois chargés de mission, et les référent.e.s CODEV s'est poursuivie dans une recherche de soutien, de dynamisme et de vigilance des orientations initiales. Cette coopération s'est particulièrement manifestée à nouveau pour répondre à la proposition de refinancement de la Fondation Carasso aux environ de 160 000€ pour des actions 2023-2024.

Pour mémoire, le PAT3D a pour principaux enjeux la préservation et l'accès aux espaces agricoles contre l'urbanisation, la lutte contre les changements climatiques, la préservation des ressources en eau, la création d'une véritable solidarité alimentaire par le développement de l'agroécologie, de circuits d'approvisionnement et de transformation de proximité, ce qui implique un grand nombre de changement de pratiques. Il s'articule autour de 5 axes dont un dédié à la gouvernance qui est transversale et centrale.

Une évaluation du temps de travail réalisé par les membres du CoDev plus particulièrement impliqués sur le PAT3D conduit au chiffre de 1.8 ETP de travail bénévole (2 à 4 réunions par semaine réunissant de 1 à 3 membres du Codev pour des durées variables de 2 à 3h auxquelles s'ajoutent déplacement, travail d'écriture, de suivi et de préparation, séminaires, ...).

Nous rappelons aussi que les frais engagés lors de ces participations (membres du CA ou habitant.e.s) sont susceptibles d'une prise en charge (frais de déplacements, missions, frais de garde d'enfants, bureautique) et ont été budgétisés dans le financement de la Fondation Carasso. Une convention de partenariat spécifique à cette action a été passée entre le Sydel et le Codev.

Les référent.e.s CODEV sont particulièrement satisfait.e.s de certaines réalisations abouties sur l'année 2022 :

- La réalisation d'un 4 pages de présentation de la démarche du PAT, « des EGAAD au PAT3D ».
- Les ateliers « *alimentation de qualité pour tou.te.s* » qui ont permis de déployer des thématiques sur la restauration collective avec une visite de site à Quissac et à Canet ; de créer des liens entre actrices

et acteurs en PCH pour engager les moyens d’agir durablement ensemble ; de produire un élargissement des connaissances des difficultés d’accès à cette alimentation « pour soi et les siens » sur des communes tests du territoire.

- L’accueil d’un séminaire TETRAA au Pouget en décembre sur le renouvellement des conditions d’accès à une alimentation durable avec la participation des territoires voisins (la Métropole et le Pays du Haut Languedoc) qui a enrichi nos perceptions et nous permet d’envisager de nouveaux projets partenariaux (exemple accès à l’huile d’olive).
- La tenue d’un Forum Foncier, riche d’informations juridiques et de réflexions ambitieuses où habitant-e-s , élu-e-s , technicien-e-s de différentes associations et d’organismes agricoles ont pu intervenir et trouver appuis à leurs questionnements.
- La mise en place de groupes d’acteurs citoyens (veilleurs de terres) pour repérer, déterminer des friches et aller in situ pour qualifier leur état et potentialités. Action qui prend en compte la nécessité de maintien de la biodiversité naturelle de certaines zones à protéger.
- Favoriser la prise en considération d’espaces délaissés ou mobilisables pour aider à l’installation d’agriculteurs. La création d’un **Groupe d’Aide à l’Installation d’Agriculteurs**, vise par les différents acteurs d’expériences qui le **composent**; à coordonner l’action.
- Faciliter l’agro-écologie dans le territoire en proposant d’expérimenter et de développer des cultures qui répondent aux attentes insatisfaites des habitant-e-s du territoire. Travaux engagés sur des itinéraires techniques abordables et économiquement rentables pour l’agriculteur.
- La réalisation d’une étude d’opportunité permettant d’envisager la mise en œuvre d’une plateforme logistique pour apporter une alimentation de qualité en restauration collective et commerciale tout en soutenant l’agriculture locale
- La réalisation d’une étude diagnostic sur la structuration des filières maraîchage et arboriculture pour mise en place d’actions

Ces différentes actions se nourrissent entre elles et bénéficient des autres actions publiques du CODEV.

Il s’agit de faire les liens avec l’engagement de longue durée du CODEV pour le SCOT et des réunions publiques auxquelles il a participé ou qu’il a initiées. Et plus récemment de la prise en compte par le CODEV des résultats d’enquête sur l’exposition aux produits phytosanitaires.

Rapport pour le SCOT

2022 a été marqué par l’adoption du projet de SCOT¹, le 12 juillet par le SyDel du Pch. Nos trois intercommunalités ont également émis des avis favorables.

Notre CoDev s’est impliqué dans la décennie de construction de ce projet structurant pour notre territoire. Le "Groupe SCoT CoDev" s’est réuni à 6 reprises et a produit des avis : sur les diagnostics, les états initiaux, le PADD² et en fin d’année sur le DOO³, (avis qui a été versé à l’enquête publique). Les membres du CODEV ont veillé à être présents aux différentes réunions publiques de présentation du DOO pour participer aux échanges et exprimé leurs points d’attention aux côtés des habitant.e.s. Ensuite l’avis écrit du CODEV a été versé à l’enquête publique. Le rapport des commissaires enquêteurs, au jour de cette AG devrait être connu. Même si toutes nos appréciations n’ont pas été prises en compte, la contribution CoDev à toutes les étapes de ce processus de concertation, de construction a été positive.

¹Schéma de cohérence territorial

²Plan d’aménagement de développement durable

³Document d’objectif et d’orientation

Nous avons également aidé à informer et à inciter à expressions vers l'enquête publique, notamment en co-organisant 2 réunions publiques (avec Œuvre d'eau et Transportons- nous) sur deux sujets particulièrement transversaux et impactants : l'eau (1^{er} décembre 2022) et les mobilités (18 novembre 2022). Ces deux réunions ont mobilisé du monde et ont eu des relais médiatiques (RPH, Midi libre).

Bien d'autres sujets auraient mérité plus large implication populaire. Tels nos services publics, la santé, l'alimentation, la culture, l'emploi, etc. Pour autant, nos représentations au sein des Commissions du Pays ainsi que les réflexions collectives alimentées par nos implications aussi sur le PAT⁴ et le PCAET⁵ ont aidé à une vision volontariste même si nous en avons exprimé les limites (budgétaire, législative, démographique, etc.) qu'il conviendra de faire évoluer.

Nous l'avons exprimé avec un avis positif, modéré par des remarques de fond qui demanderont suites. Concrétiser et traduire l'ambition vers des actions concrètes, planifiées, financées et à hauteur des défis sociaux et environnementaux restent incontournables.

Notre CoDev aura à poursuivre : le rapport de l'enquête publique ainsi que la nécessaire actualisation, au plus tôt, de notre SCOT seront des occasions à développer.

Rapport Commission Aménagement

Le CoDev a participé aux travaux de la commission Aménagement, au travers de réunions sur les suites à donner au PCAET.

Il soutient le Pays dans sa décision de devenir un opérateur du développement des énergies renouvelables, notamment citoyennes, sur le territoire.

Cette future structure s'appuiera sur l'aide de l'Arec, organisme dépendant du Conseil Régional.

Le CoDev continue de considérer que le projet de 150ha de panneaux photovoltaïques au Cros présente une concentration qui ne répond pas aux objectifs du PCAET.

Favoriser les projets (autant que possible citoyens ou collectifs) disséminés sur le territoire et respectueux de la préservation de nos terres à vocation agricole ou naturelle, conformément à notre projet de SCoT, est nécessaire vers une bifurcation énergétique nécessaire.

Les travaux vers notre SCoT et les attentes citoyennes, exprimées notamment lors de la réunion publique sur nos mobilités, impose aux Pays des choix de rupture vertueux pour s'extraire des dépendances à la voiture.

Participation du Codev au plan Expophyto du PCH organisé par l'API et la Commission Santé locale du PCH, l'ARS et la DRAFF

Thérèse Lederman a pris le relais de Sophie Giraud (toujours intéressée par le sujet des pesticides) en octobre 2022.

C'est le 3^{ème} ou 4^{ème} plan pour la protection de la population contre les pesticides, lesquels n'ont pas amélioré la qualité de l'eau des rivières, de l'air et des sols malgré les millions d'euros dépensés et les dégâts sur la santé et la biodiversité croissants. Trois réunions des « familles » ont eu lieu, deux séparément (agriculteurs, élus, société civile-institutions) et une avec les 3 familles réunies. Nous avons proposé avec la société civile trois pistes :

- continuer les rencontres des trois familles et y inviter d'autres personnes représentatives (Eau, Environnement, Santé, Agriculture-alimentation à définir), Thierry Lanieste a donné son appui.
- rassembler chiffres et données sur les pesticides dans l'air, l'eau, les sols, leurs effets sur la santé et l'environnement dans le cadre du Pays.
- entrer dans une démarche zérophyto et l'inscrire dans le SCOT : initier un travail transversal pour restaurer la qualité de l'eau au niveau des bassins versants de l'Hérault en s'appuyant sur la trame verte et bleue et la conversion au bio. La participation du Codev à la CLE du fleuve Hérault a été souhaitée par Christophe Vivier, directeur de l'EPTB Fleuve Hérault coordonnant le SAGE. Une lettre a été adressée en ce sens par le Co-président du CODEV.

Une 4^{ème} réunion est prévue en janvier 2023.

⁴Plan alimentaire territorial

⁵Plan climat air énergie territorial

Il nous faut aussi ajouter **les participations aux commissions du GAL**, (Groupe d'Action Local cœur d'Hérault) et aux différentes séances de travail (juillet, septembre et novembre) pour le renouvellement de candidature LEADER 2023- 2027 (Autorité de Gestion, la Région Occitanie – OP Organisme Payeur, l'ASP). C'est 1 726 749 € de dotation LEADER 23-27 qui seraient alloués à notre territoire.

Conclusion

Le renouvellement de notre organisation souhaité dans le précédent rapport d'activités a été engagé et commence à porter ses fruits.

Nous sommes particulièrement fier.e.s d'avoir produit les premiers documents de communication du PAT, comme des animations proposées en diverses occasions qui nous permettent de renouer avec les habitant.e.s du territoire après les empêchements successifs. Nous voulons poursuivre dans cette dynamique avec l'appui du SyDel, le relais d'autres associations.

La poursuite du renouvellement du CA et son accroissement nous conforte dans les intérêts partagés dès lors qu'ils sont échangés, dialogués à nos échelles de vies. Nous sommes heureu.se.s des compétences associées, des manifestations d'intérêts lors des réunions publiques.

Il nous faut continuer ce travail vers nos concitoyen.ne.s pour leur permettre plus de participations et plus de régularités dans les échanges ou pour nous rejoindre. Cet enjeu démocratique est essentiel à la qualité de nos vies futures. C'est pourquoi nous pensons comme les précédentes équipes qu'il est nécessaire de « *faire vivre le CODEV, cet organe de démocratie participative au sein du Pays Cœur d'Hérault.* »

A l'issue de cette année et de ce rapport, nous ne pouvons que rappeler le cumul du temps passé par les bénévoles du CoDev pour l'ensemble des actions (fonctionnement du CA, participation aux commissions et programmes du PCH, représentation dans d'autres associations), soit aisément de 2,5 à 3 ETP.

Le partenariat étroit développé avec les chargées de mission du PAT mais aussi du GAL, du SCOT, la demande récente du Directeur de l'ETBP du Fleuve Hérault atteste du sérieux et des contributions des membres du CoDev au développement du Pays Coeur d'Hérault., qui est notre pays, notre « bien commun ». Nous espérons que ce dynamisme sera poursuivi avec les nouveaux mandats, que les efforts de communication seront poursuivis, que des liens plus fréquents avec les élu.e.s permettront une meilleure compréhension des rôles et des complémentarités pour le bénéfice de toutes et tous en Pays Coeur d'Hérault.